

L'Infoparent

Novembre 2022



Bonjour chers parents,

L'année scolaire file à grande vitesse. Débutée il n'y a pas si longtemps, nous voici déjà à quelques jours de la fin de la première étape. Comme vous vous en rendez compte, nous revenons cette année à 3 étapes au lieu de 2 comme nous avons vécu au cours des 2 dernières années. Vous recevrez donc le premier bulletin d'ici le 20 novembre prochain et votre présence lors de la rencontre avec le titulaire est très importante autant pour vous, votre enfant et nous.

Lorsque nous analysons attentivement les clés favorisant le succès de nos élèves, il devient apparent que leur rendement et leur positivisme face à l'école proviennent en grande partie de l'appui qu'apportent les parents.

Tous les intervenants du monde scolaire s'entendent pour souligner la grande importance et les bénéfices de la participation et de l'engagement des parents auprès de leurs enfants.

Le succès de nos élèves demeure notre but ultime. Votre appui en tant que parent constitue un atout indispensable dans l'atteinte de ce but. Nous tenons à vous dire MERCI de vous impliquer dans la vie scolaire de vos enfants et de nos écoles. Sachez que nous l'apprécions énormément

Merci pour votre belle collaboration !!

Je souhaite à toutes et tous un très beau mois de novembre!

Yvan Ouellet, directeur

1 Conseil d'établissement

Lors du premier conseil d'établissement tenu le 19 septembre dernier, nous avons prévu le calendrier des prochaines rencontres :

| <u>Date</u> | <u>Lieu</u> | <u>Heure</u> |
|------------------|---|--------------|
| 14 novembre 2022 | École de l'Amitié, Saint-Gabriel | 19 h |
| 6 février 2023 | École de La Pruchière, Saint-Pacôme | 19 h |
| 17 avril 2023 | École des Vents-et-Marées, Rivière-Ouelle | 19 h |
| 15 mai 2023 | (si besoin) | 19 h |
| 19 juin 2023 | À déterminer | 18 h 30 |

2 Comité de parents



Veuillez prendre note que la prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le mardi 1^{er} novembre prochain à l'école polyvalente La Pocatière, Café Phénix, 950, 12^e Avenue La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

* Utiliser l'entrée du côté du gymnase.

3 Changement d'horaire pour le transport scolaire

Il est très important, **lorsque vous demandez un changement à la routine du transport scolaire, que l'adresse où doit aller votre enfant soit écrite sur un billet** à remettre au chauffeur d'autobus. Parfois, il y a des remplaçants et ces derniers ne connaissent pas les noms de tous les résidents de la municipalité, alors, il devient très difficile pour eux de déposer votre enfant au bon endroit.

4 Inscription au préscolaire 2022-2023 pour les nouveaux élèves

Pour les parents qui envisagent d'inscrire leur enfant au préscolaire 4 ans ou 5 ans pour septembre prochain, assurez-vous de **commander dès maintenant** le certificat de naissance. Celui-ci sera **obligatoire** pour l'inscription en février 2023.

5 Procédure en cas de tempête

Responsabilité partagée



Le conducteur ou la conductrice d'autobus scolaire, sous la direction de l'entreprise de transport, a l'entière responsabilité de conduire les élèves, en toute sécurité, sur les parcours entre l'établissement et leur domicile. Il collabore, avec les personnes en autorité, à la prise de décision d'interruption du service pour motifs d'urgence le matin ou en cours de journée.



Les entreprises de transport ont la responsabilité de colliger les données essentielles aux prises de décision et de les transmettre aux directeurs des établissements de niveau primaire auxquels ils sont affectés. Sous les recommandations du responsable du transport, la direction d'établissement a la responsabilité de décider de la fermeture de leurs écoles et de la suspension des activités.



La personne responsable du secteur de La Pocatière (ce qui inclut toutes les écoles primaires, dont nos écoles) à la responsabilité de coordonner le processus de suspension des cours dans les établissements du secteur de La Pocatière.

Les parents conservent la responsabilité ultime d'apprécier les situations particulières et de décider alors de garder leur (s) enfant (s) à la maison.

En début de journée



NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : lorsqu'il y aura annonce de la suspension des cours en raison de la mauvaise température ou de mauvaises conditions routières, cette suspension sera pour la journée complète.

En cours de journée



Les transporteurs communiquent les informations qu'ils détiennent concernant les conditions atmosphériques et routières aux directeurs d'écoles primaires.



Les élèves et les parents devront suivre de près l'information diffusée à la radio, à la télévision et/ou sur le site Internet du centre de services scolaire à l'onglet **Infofermeture**, en fin d'avant-midi, vers 10 h 45.

Il appartient aux parents de s'assurer en tout temps d'un lieu d'accueil pour leur (s) enfant (s) en cas d'un retour précipité pour motif d'urgence.

6 Halloween



Merci à tout le personnel scolaire qui ont pris de leur temps de planifier et d'animer cette journée dans chacune de nos écoles. Les élèves vous en sont très reconnaissants. Vous avez contribué au succès de cette journée spéciale!

Au nom de tous : MERCI!!

7 Changement de dernière minute à l'horaire habituel

IMPORTANT

Tout d'abord, il est de la **RESPONSABILITÉ** du parent de prévenir l'école et/ou le service de garde d'un changement de dernière minute à l'horaire habituel de votre enfant. Voici les façons de faire pour prévenir rapidement l'école :

-  En téléphonant à l'école et en appuyant sur le « 2 » pour parler directement à la responsable d'école, car la secrétaire n'est jamais à la même école.
-  En téléphonant à l'école et en appuyant sur le « 1 » pour parler directement à l'éducateur (trice) du service de garde.
-  En téléphonant à l'école et en appuyant sur le « 0 » pour parler directement à la secrétaire d'école.

➔ Pour éviter des désagréments, **il est important de vous assurer de parler à une personne en place**, car les enseignants n'ont pas toujours la possibilité d'aller voir leurs courriels durant les heures de classe.

Il est important de préciser que vous pouvez rejoindre la responsable d'école durant les heures de classe, **mais seulement en cas de changement de dernière minute**. Sinon, pour parler à un membre du personnel de l'école, il est important de téléphoner en dehors des heures de classe, soit avant les cours du matin, en fin d'avant-midi ou en fin de journée après le départ des élèves.

En ce qui concerne les absences, vous pouvez continuer à laisser le message sur la boîte vocale de l'école ou vous communiquer par courriel avec l'enseignant (e) de votre enfant en ajoutant la secrétaire en copie.

Merci de votre collaboration!

8 Habillement

Votre enfant a la chance de jouer à l'extérieur à chaque récréation de la journée. Il a donc 40 minutes à l'extérieur et pour que cette période soit agréable, il est important qu'il soit habillé de façon appropriée selon la température. S.V.P., prévoir un chandail supplémentaire dans le sac à dos. Des mitaines ou des gants, une tuque ou un bandeau pour cacher les oreilles lors des journées venteuses et froides. De plus, des chaussettes supplémentaires pour les pieds mouillés. Votre enfant a besoin de ces récréations extérieures et il n'y a que les températures extrêmement froides ou pluvieuses qui nous retiendront à l'intérieur.

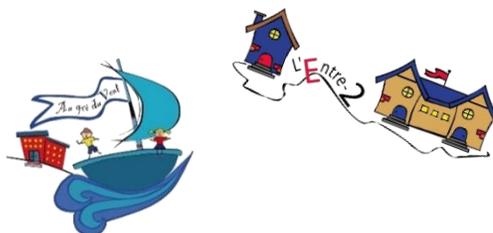
9 Services de garde

Voici les données officielles pour chacun des services de garde déclarées au Ministère en ce début d'année pour chacun des services de garde :

La Frayère : 10 réguliers et 17 sporadiques

L'Entre-2 : 25 réguliers et 21 sporadiques

Au-Gré-du-Vent : 28 réguliers et 24 sporadiques



10 Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Le rôle des parents dans l'éducation d'un enfant handicapé ou en difficulté est extrêmement exigeant. Il réclame toutes les forces vives d'un père ou d'une mère avec très souvent l'appui d'un réseau familial et social.

Les membres de notre comité s'impliquent avec le souci du développement des enfants ayant des besoins particuliers. Leur avis contribue à l'amélioration des services offerts au sein des écoles du Centre de services scolaire de Kamouraska — Rivière-du-Loup afin de répondre aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Les parents, les représentants du personnel du centre de services scolaire et ceux des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux sont là pour poursuivre, année après année, cet effort d'adaptation des services qui doit favoriser la réussite de tous.

Vous retrouverez les documents et l'horaire des rencontres en suivant le lien : [Comité consultatif des services aux élèves HDAA - Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup \(gouv.qc.ca\)](#)

11 Parents à l'école

L'ÉCOLE, UN LIEU PUBLIC, MAIS...

Une école ouverte sur son milieu ne signifie pas que quiconque puisse s'y présenter comme il le veut ou quand il le veut.

L'OBLIGATION D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL QUI S'Y RETROUVENT EST UNE PRIORITÉ POUR LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT.

Ainsi, l'école est donc un lieu public à fréquentation restreinte, ce qui signifie que toute personne qui s'y présente doit y **avoir été invitée** par le personnel de l'école ou encore **s'être annoncée** et avoir **pris rendez-vous**, et ce, qu'il s'agisse des parents, des intervenants d'organismes ou autres visiteurs.

12 École l'Amitié

Nous avons reçu, le 11 octobre dernier, une généreuse quantité de pommes en collation pour toute l'école, gracieuseté du Club Lion. Un gros merci !



13 École de La Pruchière

Nous avons reçu, le 11 octobre dernier, une généreuse quantité de pommes en collation pour toute l'école, gracieuseté du Club Lion. Un gros merci !



Le dépistage des scellants dentaires, pour les élèves de la 2^e à la 6^e année, se fera le 8 novembre prochain, pour une application en février.

14 École des Vents-et-Marées

Nous avons reçu, le 11 octobre dernier, une généreuse quantité de pommes en collation pour toute l'école, gracieuseté du Club Lion. Un gros merci !



Lors du passage des hygiénistes dentaires Karine et Danielle, c'est 134 dents qui ont été scellées. Une économie de 6 426 \$ pour les parents. Un grand merci !

15 Conflit, violence et intimidation

La grande majorité des jeunes vivent de bonnes relations avec leurs pairs à l'école. Interagir avec les autres peut représenter un défi, même à l'âge adulte. Dans leurs relations interpersonnelles, les enfants explorent divers comportements pour gérer leurs différends. Il est possible de prévenir et d'offrir par une éducation positive, un modèle ainsi qu'un accompagnement de l'enfant dans cet apprentissage.

C'est pourquoi il est important de comprendre les termes « violence, intimidation et conflit ».

VIOLENCE : Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP), la violence est définie comme « toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique, exercée intentionnellement contre une personne ».¹

L'INTIMIDATION : L'intimidation directe se produit en présence de la personne qui la subit, par exemple :

- Ridiculiser la personne devant les autres;
- La bousculer à répétition;
- Lui prendre ou endommager ses biens.

L'intimidation indirecte se produit en l'absence de la personne. Ce sont des comportements qui peuvent être difficiles à percevoir, par exemple :

- Exclure la personne du groupe;
- Propager des rumeurs ou des méchancetés à son sujet, dans son dos.

On évalue une situation d'intimidation lors de ces comportements :

- 1) Se produisent à répétition;
- 2) Durent depuis un certain temps;
- 3) Impliquent une personne qui exerce un pouvoir sur une autre personne;
- 4) Entraînent de la détresse ou de la peur.

LE CONFLIT : est lorsque deux ou plusieurs élèves sont en désaccord. Un conflit n'est pas quelque chose de négatif, c'est la manière de l'exprimer qui peut être problématique. Pour éviter que le conflit ne dégénère en violence ou en intimidation, il est important que chaque partie écoute l'autre et tente de trouver une solution. Si aucune résolution du conflit ne semble possible, les personnes impliquées ou celles qui sont témoins doivent aviser un adulte pour obtenir du soutien.



Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

Signalement

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction. Cette procédure est confidentielle.

Évaluation sommaire

La direction évalue la situation sans délai.

**Problème
Conflit
Chicane
Désaccord**

Application
du code de
vie

Acte de violence

- ✓ manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ sentiment de détresse; blessé, lésé ou opprimé

Acte d'intimidation

- ✓ comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif délibéré ou non
- ✓ directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace
- ✓ inégalité des rapports de force
- ✓ sentiment de détresse

Analyse

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi que leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire

Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)

Novembre 2022 École de La Pruchière

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|---|---|--|---|
| | 1 | 2 Dîner en anglais pour les élèves inscrits | 3 | 4 |
| 7 | 8 Dépistage scellants dentaires, 2 ^e à 6 ^e année | 9 | 10 Fin d'étape | 11 Pédagogique |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 Remise des bulletins sur Mozaïk, au plus tard le 20 novembre |
| 21 | 22 Sortie AM patin pour les maternelles 4 ans, 2 ^e & 3 ^e années | 23 | 24 Dîner en anglais pour les élèves inscrits | 25 Pédagogique flottante |
| 28 | 29 Sortie AM patin pour les maternelles 5 ans, 1 ^{re} & 2 ^e années | 30 | | |

Novembre 2022 École des Vents-et-Marées

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|-------|----------|-----------------------|--|
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7 | 8 | 9 | 10 Fin d'étape | 11 Pédagogique |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 Remise des bulletins sur Mozaïk, au plus tard le 20 novembre |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 Pédagogique flottante |
| 28 Sortie AM patin pour les maternelles 4 & 5 ans, 1^{re} & 2^e années | 29 | 30 | | |

Novembre 2022 École de l'Amitié

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|----------|-----------------------|--|
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7 | 8 | 9 | 10 Fin d'étape | 11 Pédagogique |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 Remise des bulletins sur Mozaïk, au plus tard le 20 novembre |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 Pédagogique flottante |
| 28 | 29 | 30 | | |